

Vers une « Charte communale de développement durable »

(Gérard Debrd)

Samois-sur-Seine, entre Seine et Forêt, se trouve dans un cadre exceptionnel qu'il convient de préserver. Au cours de la campagne électorale, notre maire a clairement annoncé qu'il avait conscience de l'importance de la dimension protection de l'environnement dans les projets de la municipalité.

La commune a donc entrepris d'élaborer une Charte de Développement Durable. Destinée à guider les actions de la municipalité pour l'environnement, cette Charte représentera un engagement de la commune pour l'ensemble des décisions relevant de ses compétences propres.

Mais face aux défis environnementaux actuels, chacun doit prendre ses responsabilités et agir à son échelle, selon ses moyens. Sur les sujets qui ne relèvent pas directement de ses compétences, la commune s'engagera à mener une démarche d'information et de sensibilisation auprès des habitants, en leur fournissant outils et bases de réflexion pour l'adaptation de leurs pratiques.

Un groupe projet constitué de conseillers municipaux et de Samoisiens, membres ou non d'associations, travaille actuellement à l'établissement de cette Charte, qui sera finalisée et adoptée en Conseil Municipal à l'été 2015.

Plus de biodiversité à Samois (Françoise Bichon Lhermitte)

Depuis quelques années déjà la commune s'est engagée dans la voie du « zérophyto ». Plus aucune goutte de désherbant n'est utilisée par les services techniques. La nature reprend donc ses droits un peu partout. La difficulté est alors d'accepter sa présence en ville.

Par exemple l'herbe dans un caniveau ou sur un trottoir n'est pas un signe de saleté du lieu (alors qu'une crotte de chien l'est). Mais si elle devient trop abondante elle perturbe l'écoulement de l'eau et il faut y remédier. Quelques coquelicots dans le cimetière apportent une note plutôt sympathique mais l'envahissement par les herbes folles donne une impression d'abandon. Un équilibre délicat...

Une autre pratique très utile à la biodiversité est la fauche tardive. Il ne s'agit pas de ne plus tondre tous les lieux en herbe mais d'en établir une gestion différenciée. Laisser quelques zones non tondues pour que les insectes y trouvent leur nourriture et un abri est une pratique désormais courante, mais là aussi il faut modifier notre regard.

Le verger d'Ulysse (S. Delaportas)



Les abords du champ captant de Samois, près de la ferme du petit Barbeau, ont retrouvé une vocation agricole : le verger d'Ulysse a vu le jour officiellement début 2012. M. Stéphane Delaportas, diplômé d'arboriculture fruitière, a mis plusieurs années avant de trouver ce terrain, géré par la communauté de commune du pays de Fontainebleau.

Le verger s'étend aujourd'hui sur 4 ha et est composée de 13 variétés de pommes (Goldrush, Topaz, Opal, Dalinette, Crimson Crisp, Mairac, Story, Clochard, Requette du Mans, Pinova, Jolibois, Patte de loup), 3 variétés de poires (Conférence, General Leclerc et Comtesse de Paris) et 4 variétés de kiwis. Des arbres de pleins vents constituent un verger de sauvegarde des variétés anciennes régionales (pommiers Belle Joséphine, Locard, Châtaignier) et nationales. La production devrait commencer à l'automne 2015 sur les arbres plantés en 2012. La vente est assurée en circuit court et notamment via les A.M.A.P (Associations pour le Maintien de L'Agriculture Paysanne).

Le verger d'Ulysse envisage de s'agrandir à l'automne 2015 par la plantation de noyers afin de proposer aussi des noix de tables d'ici 2019.

La commune passe à la vitesse supérieure

STOP PUB

Nos boîtes aux lettres sont remplies de prospectus, publicités, et journaux gratuits. Ces courriers non adressés représentent en moyenne chaque année 31 kg par foyer, dont 80% pour les imprimés publicitaires, 13% pour les journaux gratuits d'annonces et 7% pour les publications des collectivités locales. Moins de prospectus dans votre boîte, c'est possible : demandez à la mairie un autocollant STOP PUB.



Zéro phytO dans notre ville

Zéro traitement chimique pour respecter notre environnement



« Le jardin secret des insectes », Monique Berger et Michel Gaudichon,

Un livre réalisé dans un jardin de Samois, et présenté par ses auteurs en novembre au Foyer Django Reinhardt. La photographe Monique Berger ne compte plus les heures passées à détecter les insectes fondus dans leur environnement et à en observer la vie. Grâce aux 450 photographies prises dans son jardin de Samois et alentour, elle nous ouvre les yeux sur leur monde secret. Et les textes de Michel Gaudichon mettent l'accent sur les extraordinaires relations que les insectes ont développées au fil du temps avec les fleurs, pour survivre et procréer. **Et vous ? Créez un coin refuge pour la faune et la flore sauvage dans votre jardin, et limitez les désherbants !** Éditions Ulmer - 192 pages en couleur - 29,90€



Nos associations s'activent, ...et les Samoisiens s'engagent

L'association Samoisiens sur Terre (JC. Boë)

Tout au long de l'année 2014, Samoisiens sur Terre a poursuivi sa mission de protection de la nature et de l'environnement. L'association a agi pour la protection de l'environnement local à Samois, mais également contre les dérèglements qui nous touchent directement mais dont l'origine est plus globale comme le dérèglement climatique, l'extinction des espèces, la diminution des ressources naturelles. Samoisiens sur Terre est membre du réseau des associations de défense de l'environnement en Seine et Marne fédérées par Nature Environnement 77 (NE77).

L'année 2014 a vu s'installer à la mairie une municipalité consciente des problèmes écologiques actuels, et nous nous en félicitons. Samoisiens sur Terre participe activement au groupe projet de la municipalité pour l'établissement d'une « Charte communale de développement durable ». L'association a également été consultée comme « personne associée » lors de l'élaboration du PLU arrêté par la Communauté de Commune du Pays de Fontainebleau. Des avancées sur le plan de l'environnement ont été obtenues et certaines demandes ont été prises en compte, notamment la protection des arbres et des éléments d'architecture remarquables dont nous avons proposé les inventaires. Mais des progrès restent à accomplir en matière de limitation de la minéralisation des sols et d'adaptation des règles à la variété et la richesse paysagère des différents secteurs d'habitation.

Outre ces missions, Samoisiens sur Terre a organisé, en octobre 2014, une conférence sur la pollution lumineuse créée par l'éclairage nocturne. Des actions peuvent être entreprises par exemple l'amélioration des luminaires et l'extinction ciblée en cœur de nuit. De nombreuses communes s'engagent dans cette voie.

Pour tout renseignement, pour acquérir le guide sur les oiseaux ou l'un de nos inventaires : Samoisiens sur Terre, 01 64 24 67 22, ou 01 64 24 63 09, ou samoisiens-sur-terre@orange.fr

« Oiseaux de Seine et Marne, guide de terrain pour débuter »,

publié par Nature Environnement77, avec le concours très actif d'une de nos adhérentes. Présenté sous forme d'un carnet à spirales, ce guide peut se glisser dans la poche de tous ceux qui se promènent dans la nature. Il comporte un grand nombre de photos toutes prises par des photographes amateurs, dont plusieurs de Samois, et il est illustré d'aquarelles réalisées par une samoisienne !



Les grands nettoyages du village :

L'opération « Berges saines » est organisée chaque année par l'association « La Seine en Partage » qui regroupe les communes riveraines de la Seine et de ses affluents. Il s'agit de mobiliser les riverains pour qu'ils nettoient eux-mêmes leurs berges. D'année en année, cette journée « écocitoyenne » a de plus en plus de succès. A Samois l'opération qui a eu lieu le samedi 27 septembre, sous un beau soleil. Les 21 volontaires, dont plusieurs conseillers municipaux et des navigateurs du carré nautique, étaient équipés de gants, pinces, « gilets jaunes », et de nombreux sacs poubelles ! Résultat : un nettoyage des berges depuis le pont de Valvins jusqu'au delà de la plage de Barbeau, soit 12 sacs poubelles pleins, 1 vélo, 1 télévision et son pied, 1 palette en bois, un garde boue de vélo, 10m de tube PVC, etc.



Village propre : le coût de l'incivilité

Beaucoup de nos conditoyens essaient de se débarrasser de tout ce qui les gêne par des dépôts dans les espaces publics, sans considération des autres habitants : déjections de chiens sur les trottoirs, dépôt d'encombrants ou de gravats en divers points du village, remplissage des bacs réservés au cimetière avec des coupes de haies, jets de canettes sur la route... Evidemment tout finit par disparaître, mais ce n'est pas par enchantement ! 1/ Des employés communaux ramassent ces déchets, 2/ Les déchets partent en décharge, et la commune, c'est-à-dire le contribuable, paye car les décharges ouvertes aux communes ne sont pas gratuites, contrairement à celles ouvertes aux particuliers.

De même pour les ordures ménagères, si chacun fait des efforts pour en diminuer le poids et pour trier, ce sont tous les habitants qui payent une taxe moins élevée.

Le comportement de chacun d'entre nous vis à vis de l'ensemble de ses déchets a un impact sur la collectivité et nos impôts. Alors un petit effort ?

